

Le terrain de la discorde dans la valleuse

Publié le mardi 16 août 2011 à 07H11

GRANDES-DALLES. Une association écologique s'oppose au centre équestre.

Discussion sous l'œil médiatique



Ces jours derniers, Simtof alertait ses amis des menaces qui pesaient sur l'Espace Simohé-parc de la biodiversité qu'il occupe depuis sept ans dans la valleuse des Grandes-Dalles.

Jean-Claude Salenne, lui, conteste l'occupation de terrains qui lui seraient en fait loués par le Département qui en est le propriétaire.

Médiation

Un différend qui perdure depuis plusieurs années entre les occupants de cet ancien centre hélio-marin qui appartenait à l'hôpital de Fécamp et qui a été repris par le Département. Hier matin, une trentaine de partisans venaient soutenir Simtof, alors qu'il s'apprêtait à défricher le fameux terrain que lui conteste M. Salenne. Alertés, deux adjoints au maire de la commune de Saint-Pierre-en-Port, Bruno Doutreleau et Régis David, après avoir été interpellés par Jean-Claude Salenne, à l'appui des documents de location, venaient constater l'occupation de ce terrain d'un hectare.

Un dialogue de sourds s'instaurait entre les parties en cause, Simtof voulant voir les titres de location et Jean-Claude Salenne, fort de vingt années de location, ne voulant pas montrer les documents, jugeant sa parole et celle des élus suffisantes.

Au bout d'une bonne heure, les partisans de Simtof se mêlant aux différents échanges, les élus proposaient une réunion avec les représentants du conseil général pour désamorcer le conflit.